



Téléconsultations pendant la pandémie de COVID-19

Le 18 mars 2020, la Belgique est entrée en confinement afin de limiter la propagation du coronavirus. Afin d'aider les médecins à faire le tri des patients atteints du coronavirus et de garantir la continuité de soins, les consultations à distance ont vu le jour. L'Agence Intermutualiste (AIM) a mené une étude portant sur le profil des prestataires de soins et des patients ayant eu recours à la téléconsultation en 2020.

Cette année-là, environ 11 millions de téléconsultations ont été effectuées, principalement par des médecins généralistes (85 %) et dans une moindre mesure par des spécialistes (12,5 %). Les chiffres les plus élevés ont été enregistrés lors des pics de la pandémie en mars et en novembre, mais les téléconsultations n'ont pas disparu une fois les mesures assouplies.

Près de la moitié des patients a eu recours au moins une fois à la téléconsultation avec un médecin généraliste en 2020. Parmi les personnes comptant au moins une téléconsultation, celles-ci représentaient 39 % de l'ensemble des contacts avec le médecin généraliste. La ventilation des chiffres (âge, sexe et statuts sociaux) nous révèle que c'est dans les bassins industriels wallons et en Campine que les téléconsultations ont été le plus utilisées.

On observe des différences d'utilisation d'un groupe social à l'autre, mais aucun n'affiche un niveau particulièrement bas. Les consultations à distance ont trouvé leur place au cours de la pandémie, sans porter atteinte à l'accessibilité des soins pour les groupes sociaux les plus vulnérables.

P.-S.

[Rapport AIM - Téléconsultations pendant la pandémie de COVID-19](#)